



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Vers une couverture incendie renforcée dans l'Est de la MRC d'Argenteuil

Lachute, le 22 mai 2025 – Les municipalités de Gore, Lachute, Mille-Isles, Saint-André-d'Argenteuil et Wentworth annoncent conjointement à leurs citoyennes et citoyens qu'elles travaillent ensemble à identifier des pistes de solutions en vue d'améliorer significativement la couverture des services incendie sur leur territoire. En effet, les cinq municipalités travaillent actuellement au partage des ressources de la Ville de Lachute pour un état-major bonifié et une garde interne aux quatre autres municipalités, par le biais d'une entente de fourniture de services.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté commune d'assurer une protection accrue aux citoyens, aux commerces et aux industries, tout en maîtrisant les coûts à moyen et long terme.

Une réponse concrète aux enjeux actuels

Face aux défis croissants liés à la disponibilité de la main-d'œuvre, à la complexité des interventions et à l'évolution des exigences réglementaires, les cinq municipalités ont entrepris cette analyse rigoureuse visant à évaluer les bénéfices d'une gestion concertée et le partage d'une garde-interne. Cette démarche repose sur plusieurs objectifs clés :

- S'assurer plus efficacement l'atteinte de la force de frappe exigée par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- S'assurer d'une disponibilité accrue d'effectifs d'état-major et de garde interne centralisée de pompiers qui quittent la caserne centrale en moins de 90 secondes;
- Répartir équitablement les coûts entre les municipalités participantes;
- Réduire les investissements majeurs requis pour maintenir des services autonomes, notamment au niveau des véhicules;
- Contrôler l'augmentation des coûts à moyen et long terme.

Une étude en cours, un projet porteur

Il est important de souligner que ce projet fait actuellement l'objet d'une étude approfondie, menée en collaboration avec les parties prenantes, incluant les élus et les directions générales. Chaque municipalité conservera ses casernes, ses équipements et ses effectifs. L'objectif est de mutualiser certaines fonctions stratégiques afin de renforcer l'efficacité opérationnelle et d'assurer la présence d'un nombre minimal de pompiers de jour et soir. Un mandat d'accompagnement a été octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour épauler les décideurs dans ce projet.

Une tendance provinciale

Ce projet s'inscrit dans une tendance lourde observée à l'échelle du Québec pour faire face à l'adaptation aux nouvelles obligations légales et aux hausses de coûts importantes. En misant sur une approche collaborative, les municipalités de l'Est de la MRC d'Argenteuil démontrent leur volonté d'être proactives pour mieux servir leur population et offrir un service de sécurité incendie moderne, efficace et durable.

Les détails du projet seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'objectif commun est de se positionner officiellement sur la suite en vue de l'année 2026 et suivantes.

– 30 –

Pour de plus amples informations et pour toute question relative au projet, veuillez communiquer avec :

Nom : Benoît Gravel
Titre : Directeur général, Ville de Lachute
Courriel : bgravel@lachute.ca
Téléphone : 450 562-3781

